



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie « Légumerie Dijon Métropole » dans le cadre du renouvellement de l'assemblée métropolitaine**

Par délibération du 23 mars 2023, le Conseil métropolitain a décidé de créer la régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « Légumerie Dijon Métropole », chargée de l'exploitation du service public industriel et commercial de transformation de légumes frais et légumineuses à destination des acteurs publics et privés de la restauration collective du territoire.

Les statuts de la régie prévoient que son administration est assurée par un conseil d'exploitation et un directeur, sous l'autorité du Président de Dijon Métropole. Le conseil d'exploitation est composé de quatre membres issus du conseil métropolitain, disposant d'une voix délibérative, les représentants de la Métropole détenant nécessairement la majorité des sièges. Le directeur de la régie assiste aux séances du conseil d'exploitation avec voix consultative.

Le renouvellement général du Conseil métropolitain entraîne le renouvellement du conseil d'exploitation, dont le mandat arrive de plein droit à expiration. Il appartient donc à l'assemblée nouvellement constituée de procéder à la désignation de ses membres.

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui dispose par ailleurs que le conseil métropolitain peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin ;

Il convient dès lors de procéder à la désignation des quatre membres du conseil d'exploitation pour la durée du nouveau mandat métropolitain.

Monsieur le Président propose la liste des candidats pour siéger au conseil d'exploitation de la « Légumerie Dijon métropole ».

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de désigner, sur proposition du Président, en qualité de membres du conseil d'exploitation de la régie « Légumerie Dijon Métropole », pour la durée du mandat métropolitain 2026–2032

- Monsieur Philippe Lemanceau,
- Madame Céline Tonot,
- Monsieur Patrice Chateau,
- Monsieur Alexandre Heddar.

- de préciser que le conseil d'exploitation ainsi constitué exercera ses missions dans le cadre fixé par les statuts de la régie et par les dispositions du Code général des collectivités territoriales :

- d'autoriser le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Résultat de l'élection, à scrutin secret, des membres du conseil d'exploitation de la « Légumerie Dijon métropole » :

Nombre de votants : 85

Elus n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de blancs : 13

Nombre d'abstentions : 0

Suffrage exprimé : 72

Majorité absolue : 37

Sont élus, avec 72 voix, les membres listés ci-dessus.

**Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole**